

Lettre sur le processus d'accompagnement de la phase de mise en œuvre du Synode

Publié le 25 mars 2025

La lettre du [Cardinal](#) Mario Grech, publiée le 15 mars 2025, marque le début d'une nouvelle phase d'accompagnement et d'évaluation de la mise en œuvre des conclusions du [Synode sur la synodalité](#), achevé en octobre 2024. Ce processus a été approuvé par [le Pape François depuis l'hôpital Gemelli](#) et vise à approfondir et adapter les orientations du Synode dans les Églises locales et continentales.

Aux Patriarches et Archevêques Majeurs des Églises Catholiques Orientales

À tous les Évêques et Éparques

Aux Présidents des Conférences Épiscopales

Aux Présidents des Rencontres Internationales des Conférences Épiscopales

Béatitude, Éminence, Excellence Révérendissime,

Cher frère dans le Christ,

Dans un esprit de communion et de coresponsabilité, je vous écris, ainsi qu'au Saint Peuple de Dieu qui vous est confié, au sujet de la phase de mise en œuvre du Synode [« Pour une Église synodale. Communion, participation, mission »](#). Le Saint-Père souhaite que cette phase, prévue par la Constitution Apostolique *Episcopalis Communio* (n° 7, art. 19-21), fasse l'objet d'une attention particulière, afin que la synodalité soit de plus en plus comprise et vécue comme une dimension essentielle de la vie ordinaire des Églises locales et de l'Église tout entière.

Le 11 mars dernier, le Saint-Père a donc donné son approbation définitive au lancement d'un parcours d'accompagnement et d'évaluation de la phase de mise en œuvre par la Secrétairerie Générale du Synode. Ce parcours s'adresse aux Diocèses et aux Éparques, aux Conférences Épiscopales et les Structures Hiérarchiques des Églises Catholiques Orientales, ainsi que leurs regroupements continentaux, qui veilleront également à impliquer les instituts de [vie consacrée](#), les sociétés de vie apostolique, les associations de [laïcs](#), les mouvements ecclésiaux et les communautés nouvelles présents sur leurs territoires. Il aboutira à la célébration d'une Assemblée ecclésiale au Vatican en octobre 2028. Pour l'instant, il n'est donc pas prévu de convoquer un nouveau Synode, mais d'opter pour un processus de consolidation du chemin parcouru.

Déjà dans la [note d'accompagnement du Document final de la XVI Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques](#), le Saint-Père avait précisé qu'il « fait partie du [Magistère](#) ordinaire du Successeur de Pierre et je demande qu'il soit accueilli en tant que tel ». Il expliquait qu'il n'est pas strictement normatif, mais qu'il engage néanmoins les Églises à faire des choix cohérents. En particulier, « les Églises locales et les regroupements d'Église sont à présent appelés à appliquer, dans les divers contextes, les indications faisant autorité contenues dans le Document, à travers les processus de discernement et de décision prévus par le droit et par le Document lui-même ».

À la suite de ces indications, [la phase de mise en œuvre du Synode](#) doit donc être comprise non pas comme une simple « application » de directives venant d'en haut, mais plutôt comme un processus de « réception » des orientations exprimées par le Document final d'une manière adaptée aux cultures locales et aux besoins des communautés. En même temps, il est nécessaire de procéder ensemble comme Église entière, en harmonisant la réception dans les différents contextes ecclésiaux. C'est la raison du processus d'accompagnement et d'évaluation, qui n'enlève rien à la responsabilité de chaque Église.

Conformément aux indications du Document final, il s'agit de concrétiser la perspective de l'échange des dons entre les Églises et dans l'Église entière (cf. n° 120-121). Au cours du parcours, chacun pourra bénéficier de la richesse et de la créativité des parcours réalisés par les Églises locales, en récoltant les fruits dans leurs regroupements territoriaux (Provinces, Conférences Épiscopales, Rencontres Internationales des Conférences Épiscopales, etc.). Ce parcours sera également l'occasion d'évaluer ensemble les choix effectués au niveau local et de reconnaître les progrès accomplis [en matière de synodalité](#) (cf. n° 9). Grâce à ce parcours, le Saint-Père pourra écouter et confirmer les orientations considérées comme valables pour toute l'Église (cf. n° 12 et 131). Enfin, ce processus constitue le cadre dans lequel situer les multiples initiatives de mise en œuvre des orientations du Synode, en particulier les résultats des travaux des Groupes d'Étude et les contributions de la Commission de droit canonique.

le dialogue déjà entamé dans la phase d'écoute se poursuivra

Il est fondamental de veiller à ce que la phase de mise en œuvre soit l'occasion d'impliquer à nouveau les personnes qui ont apporté leur contribution et de restituer les fruits de l'écoute de toutes les Églises et du discernement des Pasteurs de l'Assemblée synodale : ainsi, le dialogue déjà entamé dans la phase d'écoute se poursuivra. Le processus utilisera le travail des équipes synodales formées par des presbytères, des diacres, des consacrés et des consacrées, des [laïcs](#), accompagnés par leur évêque : ce sont des instruments fondamentaux pour accompagner la vie synodale des Églises locales de manière ordinaire. Pour cette raison, les équipes existantes doivent être renforcées et éventuellement renouvelées, et les équipes suspendues doivent être réactivées et intégrées de manière appropriée. Ce processus offrira également aux diocèses qui se sont moins investis jusqu'à présent dans le chemin synodal l'occasion de rattraper les étapes non encore accomplies et de former eux-mêmes des équipes synodales. Je vous invite à communiquer à la Secrétairerie Générale du Synode la composition et les références de l'équipe synodale de votre [Diocèse](#) ou Éparchie, en utilisant le formulaire que vous trouverez en pièce jointe.

Dans ce contexte, la convocation du Jubilé des Équipes synodales et des Organismes de participation, qui aura lieu du 24 au 26 octobre 2025, revêt une importance particulière. Il s'agit d'un rendez-vous important pour reconnaître la valeur de ces instances et des personnes qui y travaillent, inscrivant ainsi l'engagement de construire une Église de plus en plus synodale dans l'horizon de l'[espérance](#) qui ne déçoit pas et que nous célébrons dans le Jubilé.

Le chemin qui conduira toute l'Église à la célébration de l'Assemblée ecclésiale en octobre 2028 sera tracé de manière à offrir un temps adéquat et durable pour commencer à mettre en œuvre les indications du Synode, et prévoir ensuite des rendez-vous d'évaluation significatifs :

- mars 2025 : annonce du processus d'accompagnement et d'évaluation;
- mai 2025 : publication du document d'appui pour la phase de mise en œuvre avec les orientations pour son déroulement;
- juin 2025 – décembre 2026 : parcours de mise en œuvre dans les Églises locales et leurs regroupements;
- 24-26 octobre 2025 : Jubilé des équipes synodales et des organismes de participation;
- premier semestre 2027 : Assemblées d'évaluation dans les Diocèses et Éparchies;
- deuxième semestre 2027 : Assemblées d'évaluation dans les Conférences épiscopales nationales et internationales, les Structures hiérarchiques orientales et d'autres regroupements d'Églises;
- premier semestre 2028 : Assemblées continentales d'évaluation;
- juin 2028 : publication de l'Instrumentum laboris pour les travaux de l'Assemblée ecclésiale d'octobre 2028;
- octobre 2028 : célébration de l'Assemblée ecclésiale au Vatican.

Dès à présent, la Secrétairerie Générale du Synode s'engage à accompagner et à soutenir les Eglises dans ce cheminement.

Béatitude, Éminence, Excellence,

Par cette lettre, je vous annonce donc le début de ce parcours avant qu'il ne soit rendu public. D'ici là, les informations contenues dans cette lettre doivent être considérées comme confidentielles. D'ici la fin du mois de mai, nous enverrons d'autres communications aux Églises avec plus de détails sur la méthodologie et les modalités opérationnelles du parcours.

Sans le concours des évêques diocésains et éparchiaux, un processus tel que celui qui est décrit ici ne serait pas imaginable. D'ores et déjà, je tiens donc à vous remercier, ainsi que vos collaborateurs et votre équipe synodale, pour votre engagement à faire avancer un processus qui tient particulièrement à cœur au Saint-Père, pour la santé duquel nous prions tous ensemble au cours de ces semaines.

Je vous salue fraternellement dans le Seigneur, en vous souhaitant, ainsi qu'à l'Église dont vous êtes les pasteurs, un chemin fructueux vers Pâques.

Mario Card. Grech, Secrétaire Général de la Secrétairerie Générale du Synode